

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 18 juillet 2024

Page 3 - Maladie à Déclaration Obligatoire Page 4 - Système d'alerte canicule et santé Page 6 - Mortalité

Page 7 - COVID-19

À la une

Baignades : à tous les âges, il y a des risques !

En mer, en rivière, en lac ou en piscine, la chaleur est propice aux baignades et activités nautiques. Chaque année, les noyades accidentelles sont responsables d'environ 1 000 décès en France (dont la moitié pendant la période estivale) ce qui en fait la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Pourtant, ces noyades sont pour la plupart évitables.

Surveillance des noyades durant l'été 2024

Du 1^{er} juin au 30 septembre, le nombre de passages aux urgences pour noyades accidentelles et celles suivies de décès sur le lieu de noyade est collecté sur l'ensemble du territoire hexagonal et en outremer. Ce dispositif est déployé par Santé publique France et le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (SNOSAN) rattaché à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSAN) afin d'adapter les messages de prévention durant toute la saison.

Entre le 1^{er} juin et le 3 juillet 2024, 221 noyades ont été recensées en France dont 69 décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 31 %). Ces chiffres sont en baisse de 29 % en comparaison de ceux de 2023. Cette différence s'explique principalement par des conditions climatiques très différentes entre les mois de juin 2023 et 2024. [En Bourgogne-Franche-Comté, 6 noyades ont été recensées dont 1 décès.](#)

Les noyades ont concerné les adultes (59 %), les moins de 6 ans (25 %), et les 6-17 ans (16 %). La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes (46 % vs 7 % chez les moins de 6 ans, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernant des adultes). Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges alors que les décès par noyade ont davantage eu lieu en piscine privée pour les mineurs (la moitié des décès de cette tranche d'âge) et en mer pour les adultes (plus du tiers des décès chez les adultes).

Malgré les chiffres en baisse, le nombre de noyades et de décès reste élevé sur cette période. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges.

Adopter les bons gestes pour se baigner en toute sécurité

Il est important d'apprendre à nager aux enfants le plus tôt possible ou tout du moins de les habituer au milieu aquatique et il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte. La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour une reprise progressive et sans danger de la nage, notamment après une baisse ou absence d'activité physique :

- Tenez compte de votre état de forme ;
- Ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons, courbatures...) ;
- Adaptez l'intensité de votre nage à vos capacités et ne surestimez pas votre niveau de natation. Lors de la reprise de la natation après une interruption privilégiez les distances courtes. Avant de partir nager, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir. Souvenez-vous qu'il est plus difficile et fatiguant de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine ;

Pour les enfants, une surveillance accrue :

Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants :

- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau ;
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau ;
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge :

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans) ;
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans) ;
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes, les risques existent, adopter les bons réflexes :

Avant et pendant la baignade :

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade ;
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels ;
- Se renseigner sur les conditions météorologiques ;
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...) ;
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner ;
- Prévenir un proche avant de se baigner ;
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/documents/bulletin-national/surveillance-des-nyoades-durant-l-ete-2024.-point-au-12-juillet-2024>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/donnees>

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2024/baignades-a-tous-les-ages-il-y-a-des-risques>

Outils et supports d'information pour les professionnels de santé :

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE AQUATIQUE
DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

Pour se baigner en toute sécurité
Swimming safely

Apprenez tous à nager !
Let's all learn how to swim!

Baignez-vous toujours avec vos enfants
Always go swimming with your kids

Choisissez les zones de baignade surveillées
Choose lifeguarded swimming areas

Tenez compte de votre état de forme
Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at:

Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/documents/affiche/pour-se-baigner-en-toute-securite-francais-anglais>

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !
5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

Je surveille les zones de baignade surveillées. Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade.

Je me mouille la tête, la nuque et la nuque en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau. Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil. Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade.

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !
Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Prévenir : Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer. Cherchez les signes d'alerte : Crampes, maux de tête, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique :
1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : <https://solidarite-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/

EN PARTENARIAT AVEC

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/documents/infographie/baignades-attention-en-cas-de-fortes-chaleurs>

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !
VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Baignez-vous en même temps que vos enfants, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau. Déléguez un SEUL ADULTE restant majoritairement responsable de la surveillance.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 18 ans. Un manque de surveillance est cause dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

SYMPTÔMES : YACHTS, YACHTS, YACHTS

SYMPTÔMES : YACHTS, YACHTS, YACHTS

SYMPTÔMES : YACHTS, YACHTS, YACHTS

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : <https://solidarite-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/

EN PARTENARIAT AVEC

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/documents/infographie/baignades-attention-aux-noyades-des-enfants>

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE AQUATIQUE
DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

La baignade en sécurité, maintenant c'est entre 2 drapeaux rouges et jaunes
Swim safely by now staying between 2 red and yellow flags

SIGNIFICATION DES SIGNAUX DE BAINNAGE
WHAT THE WATER SAFETY SYMBOLS MEAN

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at:

Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/nyoade/documents/affiche/la-baignade-en-securite-maintenant-c-est-entre-2-drapeaux-rouges-et-jaunes-affiche-4>

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2021-2024

Bourgogne-Franche-Comté														2024*	2023	2022	2021			
	21		25		39		58		70		71		89					90		
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	0	1	14	17	8	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	4	0	1	0	1	8	29	14	19
Légionellose	0	3	0	15	0	3	0	1	1	8	0	4	1	1	0	2	37	109	134	148
Rougeole	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	12	2	0	0	
TIAC ¹	1	6	0	5	0	1	0	2	0	2	1	5	1	3	0	2	26	83	44	39

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

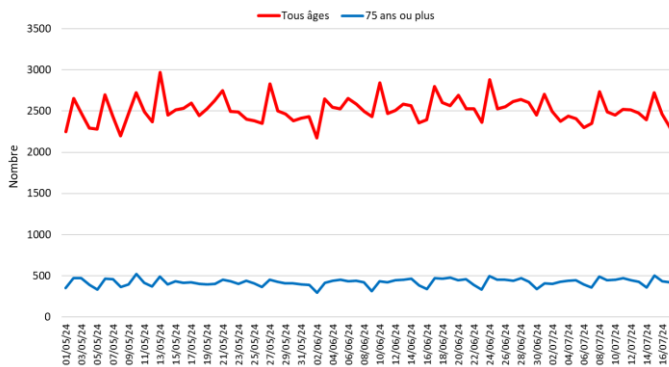
* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 18/07/2024

Surveillance non spécifique (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

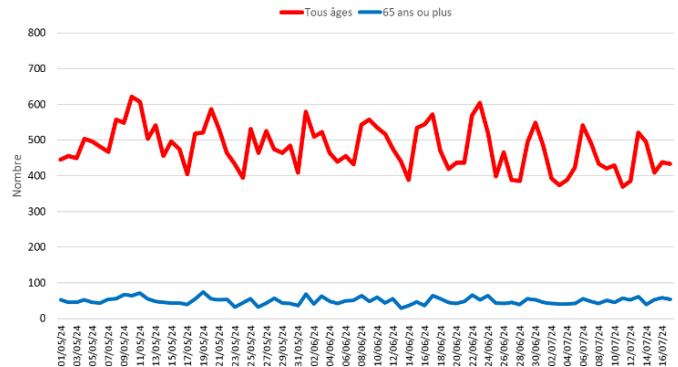
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 18/07/2024

Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 18/07/2024

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Vendredi pic de très fortes chaleurs attendu sur le sud-est (minimales entre 20 et 24 degrés, et maximales de 30 à 35 degrés près des côtes, et jusqu'à 38 voire 40 degrés en pointe à l'intérieur des terres) ; dégradation orageuse attendue ce week-end, mettant fin à ces très fortes chaleurs.

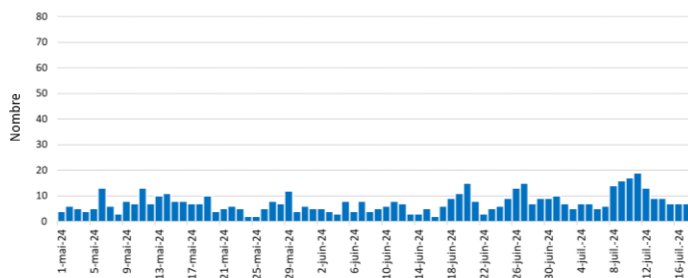
Pas de problématique canicule envisagée en Bourgogne-Franche-Comté ».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

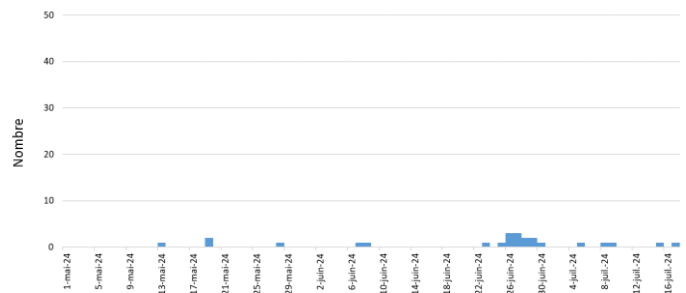
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur restent à des niveaux faibles (figures 3 et 4). Du 08 au 11 juillet 2024, le nombre de passages aux urgences était au-dessus des passages enregistrés à la même période entre 2019 et 2023 (16 passages en moyenne en 2024 contre près de 12 passages en moyenne entre 2019 et 2023).

Figure 3. Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 18/07/2024

Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations) par jour, tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 18/07/2024

Prévention : effet des fortes chaleurs, gestes à adopter

Ces documents sont téléchargeables sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) + #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**



Évitez l'alcool **Mangez en quantité suffisante** **Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**


Mouillez-vous le corps **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches** **Préférez des activités sans efforts**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) [meteo.fr](https://www.meteo.fr) + #canicule

Avant les fortes chaleurs, préparez votre logement.

Tous les gestes simples sur [vivre-avec-la-chaueur.fr](https://www.vivre-avec-la-chaueur.fr)



- Comment garder une température confortable chez soi ?** (Le chauffage ?) [Lire l'article](#)
- Comment adapter son logement à la chaleur ?** [Lire l'article](#)
- Pourquoi éviter la climatisation ?** (Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.) [Lire l'article](#)
- Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !** [Lire l'article](#)
- Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?** [Lire l'article](#)
- Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?** [Voir la vidéo](#)
- Où aller quand on a trop chaud chez soi ?** [Voir la vidéo](#)
- Vérifiez l'état de votre ventilateur (et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire).** [Lire l'article](#)
- Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?** [Lire l'article](#)
- Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.** [Lire l'article](#)
- Comment bien utiliser un ventilateur ?** [Lire l'article](#)

Mortalité toutes causes

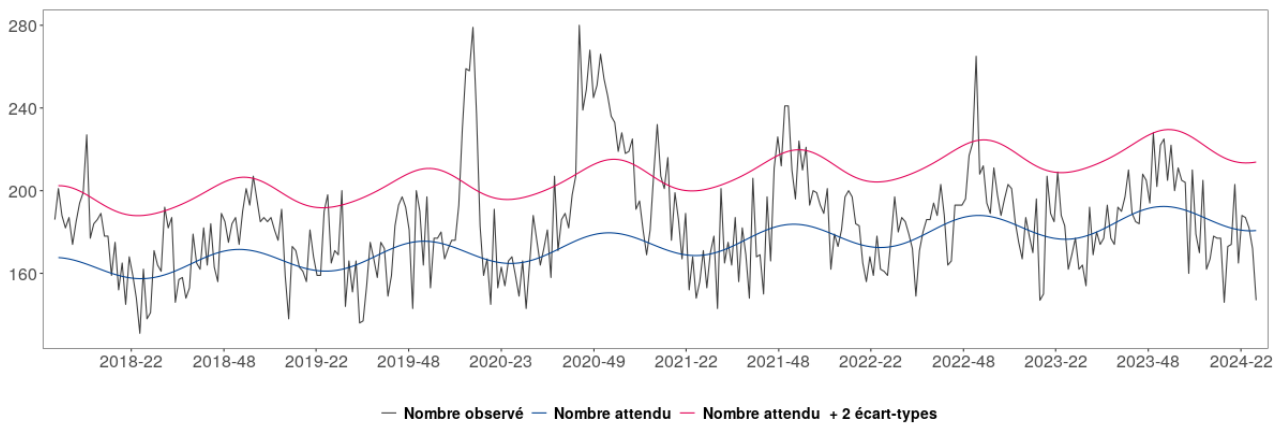
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

En Bourgogne-Franche-Comté :

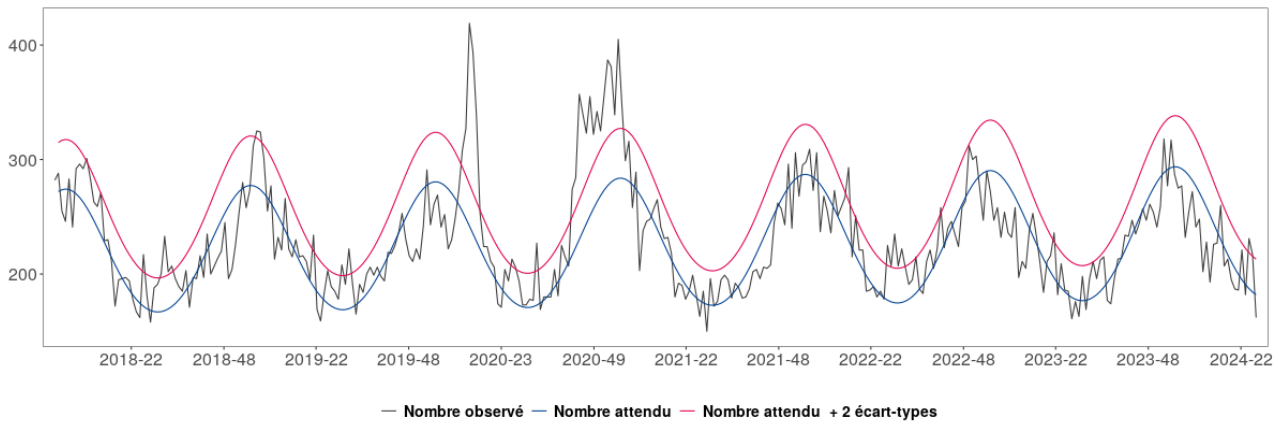
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en S27-2024 (du 1^{er} au 7 juillet 2024).

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 27-2024

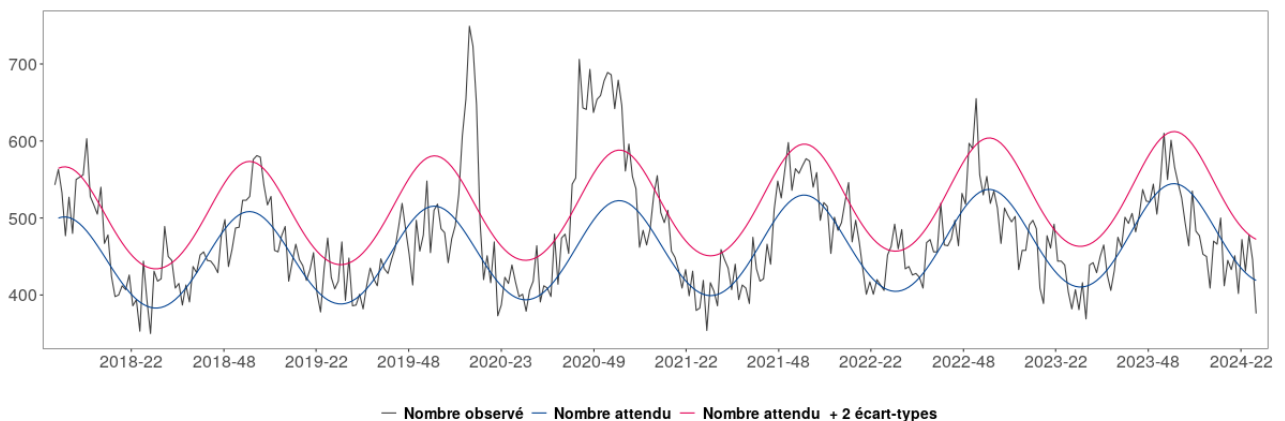
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 18/07/2024

COVID-19

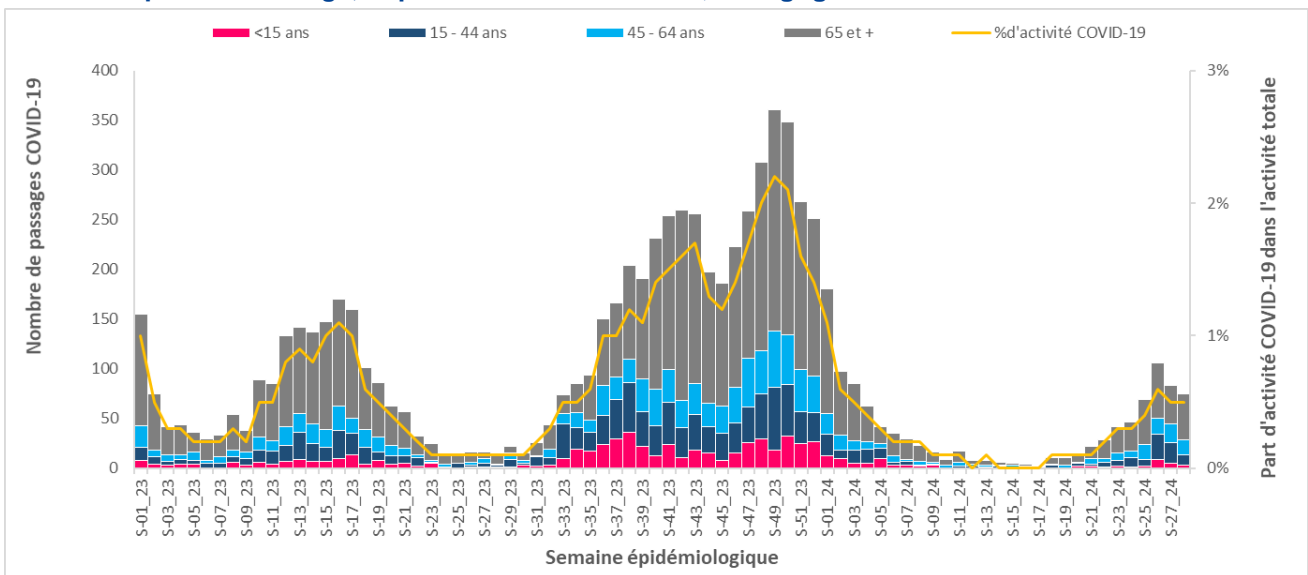
Santé publique France maintient la surveillance de la COVID-19, sur la base des systèmes en place, à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution : le dispositif SurSaUD® (passages aux urgences et actes SOS Médecins), les signalements des épisodes d'infections respiratoires aiguës réalisés par les Etablissements médico-sociaux dans le portail de signalement (survenue de au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours) et l'identification des souches.

Les indicateurs sont stables en Bourgogne-Franche-Comté et à un niveau faible.

Passages aux urgences :

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 est stable. Les personnes de 65 ans et plus restent les plus représentées (61,3 %) suivies par les 45-64 ans (20,0 %). La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences reste stable et en-dessous de 1 %.

Figure 6. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté

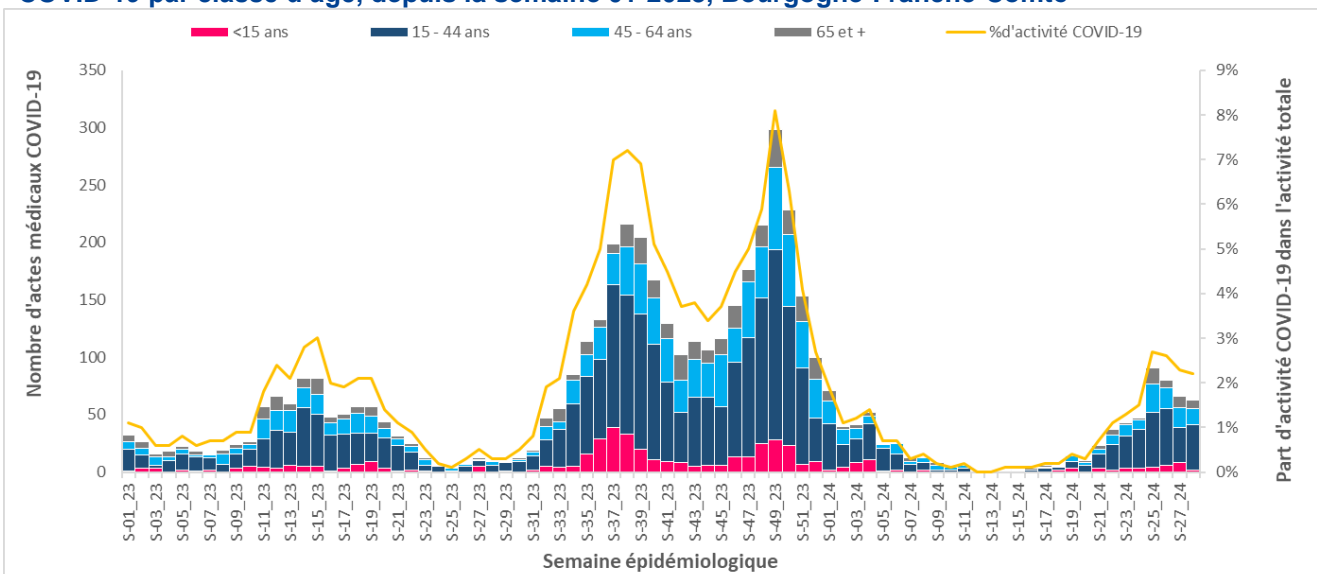


Source : réseau Oscour®, données mises à jour le 17/07/2024

Actes SOS Médecins :

Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 est stable ces 2 dernières semaines tout comme la part d'activité du COVID-19 dans le total des actes SOS Médecins (2,2 % contre 2,3 % en S-1).

Figure 7. Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 17/07/2024

Surveillance virologique en ville (réseau RELAB) :

Pour plus d'informations sur les données virologiques issues du réseau RELAB de laboratoires de biologie médicale, consultez [le bulletin hebdomadaire du Centre national de référence Virus des infections respiratoires](#).

Le nombre de tests positifs pour SARS-CoV-2 augmente légèrement en ville en France à 25,7 % des tests des laboratoires du réseau RELAB en semaine 28 (vs. 24,7 % en S-1 et 25,2 % en S-2).

Tableau 2. Nombre et part (%) de tests RT-PCR SARS-CoV-2 positifs des laboratoires du réseau RELAB par région, dans la semaine du 8 au 14 juillet 2024 (S28)

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL
Nb Test Pos	483	136	44	12	56	365	70	336	238	31	141	256	102
% de détection	25%	26%	30%	27%	27%	24%	25%	21%	35%	22%	47%	22%	29%
Nb Test	1910	522	146	44	208	1552	276	1637	678	140	301	1170	352

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; BRE : Bretagne ; CVL : Centre-Val de Loire ; COR : Corse ; GES : Grand-Est ; HDF : Hauts-de-France ; IDF : Île-de-France ; NAQ : Nouvelle-Aquitaine ; NOR : Normandie ; OCC : Occitanie ; PAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL : Pays de la Loire

Source : Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires

Surveillance génomique :

Le variant JN.1* circule majoritairement en France depuis fin novembre 2023.

Parmi les sous-lignages de JN.1 classés, KP.2 et KP.3 ont été détectés en France comme en Bourgogne-Franche-Comté.

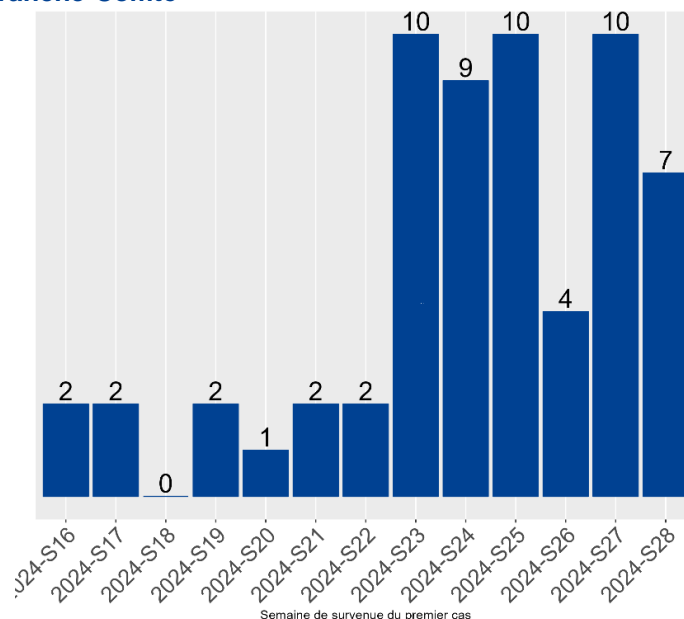
Plus d'informations sont disponibles dans l'analyse de risque du 08/07/2024 :

[Coronavirus : circulation des variants du SARS-CoV-2 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) :

Les derniers épisodes attribuables à la COVID-19 pendant la saison hivernale ont été signalés fin février (S09). Depuis avril 2024 (S16-2024), le nombre de signalements reçus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté est de 61, dont 52 à compter de S22-2024 (du 27 mai, données non consolidées pour les 2 dernières semaines). La majorité d'entre eux était attribué à la COVID-19 (figure 8). Les épisodes attribuables à la COVID-19 sont survenus pour 54 dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et pour 7 dans des établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH).

Figure 8. Nombre hebdomadaire d'épisodes IRA attribués à la COVID-19, depuis la semaine 16-2024 (15 avril), Bourgogne-Franche-Comté



Retrouvez la situation en France au 17 juillet 2024 : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/covid-19/documents/bulletin-national/covid-19-en-france.-point-au-17-juillet-2024>

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#/abs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD[®]), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Hélène DA CRUZ, Pierre PAMART, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 18 juillet 2024

Saint-Maurice : Santé publique France, 9 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 18 juillet 2024

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr